

COMMUNE DE PORT-VENDRES

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 14 AVRIL 2023

---oo00oo---

L'an deux mille vingt-trois et le quatorze avril à neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Grégory MARTY, Maire.

**Date de la
convocation :**

Le 7 avril 2023

**Nombre de Conseillers
Municipaux en
exercice :**

27

**Nombre de Conseillers
Municipaux présents
ou représentés :**

26

Étaient présents :

M. MARTY, Mme HECQUET, M. NETTI, Mme VILVET,
M. BELLET, Mme SERRE, M. ASTIE, Mme GUILLOUET-
GELYS, Mme CHACON, Mme ALBAREDE, M. BLIN,
Mme MARTELL, M. CATALAN, Mme CRIADO,
Mme ALABAU-DAIDER, M. BELTRA, Mme
DESSEILLES

Procurations :

M. RASTOLL	à	Mme HECQUET
Mme RICO	à	M. BELLET
Mme RASTOLL	à	Mme CHACON
M. MARIA	à	M. MARTY
Mme RUIZ	à	Mme SERRE
M. FERNANDEZ	à	M. ASTIE
M. MUCCHIELLI	à	M. NETTI
M. BLAY	à	Mme VILVET
Mme AMITRANO	à	Mme DESSEILLES

Absent : M. LENFANT

TRAME UNIQUE

Les membres présents étant en nombre suffisant pour délibérer valablement, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

Le procès-verbal de la séance du 16 mars 2023 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Madame Monica GUILLOUET-GELYS est nommée Secrétaire de séance.

REPUBLIQUE FRANCAISE Département des Pyrénées-Orientales Commune de PORT- VENDRES Séance du Conseil Municipal 14 avril 2023 Trame Unique	CLASSEMENT ISSU DE LA NOMENCLATURE « ACTES » 7.5	DELIBERATION MUNICIPALE N°22-2023
OBJET : ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - EXERCICE 2023		

Monsieur le Maire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1611-4 et R 2313-3,

CONSIDERANT l'importance pour la vie locale, de l'apport et du rôle des Associations « Loi 1901 » et de la participation des citoyens à la vie de la Cité,

PRECISE QU'une augmentation par rapport à 2022 est à noter sur le total à verser. En effet, 2023 marque l'anniversaire de la création administrative de Port-Vendres en tant que commune. Plusieurs associations s'associent à la ville afin de pouvoir contribuer à la réussite de cet évènement majeur de la Commune.

INDIQUE QUE sont également à prendre en compte les nouvelles associations qui se sont créées cette année sur la commune et les projets motivés pour les associations plus anciennes (l'association Mackintosh fêtera les 100 ans de la venue de l'artiste sur la commune, l'association Colloque scientifique Mare Nostrum qui bénéficie cette année d'une subvention pour l'organisation d'un 2^{ème} colloque sur 3 jours au Ciné Théâtre Vauban, le premier ayant été directement financé par la commune en 2022, la 1^{ère} campagne de stérilisation en partenariat avec l'association Ecole du chat libre de Port-Vendres, menée en début d'année qui a été très productive. Environ une trentaine de stérilisations dont plusieurs femelles gestantes).

VU l'avis favorable de la Commissions des finances réunie le 13 avril 2023,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, pour les Associations mentionnées dans le tableau annexé à la présente délibération hormis pour « **Evasion Catalane** », « **Comité des Fêtes** », « **Centre Art Danse** », « **Port-Vendres Festival** », « **Ciné Balades** », « **Club de l'Amitié** », « **Don du sang** » et « **Parents d'Elèves de l'Ecole Primaire Pasteur** » où le vote est effectué Association par Association du fait qu'un ou plusieurs Elus ayant un lien avec celles-ci :

« **Evasion Catalane** » : 25 voix pour, M. BLIN quitte la salle et ne participe pas au vote,

« **Ciné balades** » : 25 voix pour, M. BLIN quitte la salle et ne participe pas au vote,

« **Comité des Fêtes** » : 25 voix pour, Mme SERRE ne participe pas au vote pour Mme RUIZ dont elle a reçu procuration,

« **Centre Art Danse** » : 24 voix pour, Mme SERRE ayant reçu procuration de Mme RUIZ sort de la salle et ne participe pas au vote

Accusé de réception en préfecture
066-216601484-20230414-DCM22-2023-DE
Date de télétransmission : 20/04/2023
Date de réception préfecture : 20/04/2023

« **Port-Vendres Festival** » : 25 voix pour, M. BLIN quitte la salle et ne participe pas au vote,

« **Club de l'Amitié** » : 24 voix pour, Mme CHACON ayant reçu procuration de Mme RASTOLL quitte la salle et ne participe pas au vote,

« **Don du sang** » : 25 voix pour, Mme DESSEILLES ne participe pas au vote pour Mme AMITRANO dont elle a reçu procuration,

« **Parents d'Elèves de l'Ecole Primaire Pasteur** » : 25 voix pour, Mme CRIADO quitte la salle et ne participe pas au vote.

DECIDE,

D'APPROUVER le montant des subventions allouées aux Associations susmentionnées, en tenant compte des éléments annexés à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont tous les membres présents signé au Registre.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,
Grégory MARTY



Acte rendu exécutoire après
Télétransmission en Préfecture le : 20/04/2023
et publication ou notification du : 20/04/2023
Affichée du : 20/04/2023 au : 20/06/2023
Publication sur le site internet de la ville le : 20/04/2023

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'État.

Accusé de réception en préfecture
066-216601484-20230414-DCM22-2023-DE
Date de télétransmission : 20/04/2023
Date de réception préfecture : 20/04/2023

ANNEXE IV - B1.6		
ETAT DES SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET		
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	Demandées 2023	
	Normales	Exceptionnelles
SPORTIVES	39 450,00	10 390,00
Arts et Techniques de la danse		
PORT-VENDRES BOXING CLUB	1 000,00	
Dynamiques	1 000,00	
EVASION CATALANE	500,00	890,00
Foot Club 112 (FC 112)	250,00	
FOOTBALL CLUB PV-COLLIoure	10 000,00	3 000,00
Union Sportive Côte Vermeille - RUGBY	4 000,00	
Karaté Académie de Port-Vendres	500,00	
Judo Club Port-Vendrais	3 000,00	
Llaguts de Port-Vendres	3 000,00	
Le Brigadier Sportif	600,00	
L'Instant Présent	300,00	
Côte Vermeille Albères Basket (Basket)	6 000,00	
Pétanque Port-Vendraise	3 000,00	1 000,00
Tennis Club	3 000,00	3 500,00
Tennis de Table		
Minh Long Doury	300,00	1 500,00
THON CLUB PORT-VENDRAIS	300,00	
NAUTILE PLONGEE 66	500,00	
SLA – LAISSEZ-LA 66 (triathlon)	600,00	
ESPADON CLUB CATALAN	300,00	
Société Nautique Côte Vermelle (SNCV)	1 000,00	
Union Bouliste Port-Vendraise des Cheminots	300,00	500,00
Vélo Club Port-Vendrais (Dissoute)		
Les Vénus de la côte vermeille		
CULTURELLES-TOURISME	40 350,00	4 200,00
A.B.C.D.	200,00	
A.C.C.A. (association Communale de Chasse)	500,00	
Les bons moments	1 500,00	
Agissons pour Port-Vendres	1 500,00	
Association des Pêcheurs		
Amicale des anciens d'Afrique « La mer à Boire »	300,00	
Port-Vendres Festival	1 500,00	
A.R.E.S.M.A.R.		
Atelier Théâtre "FRANC THEATRE"		
Bien vivre à Cosprons	400,00	
Les chantiers de la mémoire		
Charles Rennie MACKINTOSH en Roussillon	750,00	2 000,00
Chorus Vénéris	800,00	
Ciné Balades	3 500,00	
Comité des fêtes	13 000,00	
Culture et Patrimoine en CV	300,00	
CLUB DE L'AMITIE	2 000,00	1 000,00
DOCATIMAGE	300,00	1 200,00

Proposé_2023

JCL Productions (cours Sainaine)	800,00	
Nature et océan en Polynésie		
La Galline	2 600,00	
La Vigatana PortVendrenca	500,00	
La Grande Tapisserie	800,00	
Les mots, l'émotion	2 000,00	
ELS AMICS DE LA BARQUE		
Une Histoire de Patch	300,00	
Union des Commerçants		
VERMEILLE INTERNATIONALE	400,00	
Association Port-Vendres et les Port-Vendrais		
Association Barque Française « Catalane du Golfe »	500,00	
RADIO VERMEILLE	200,00	
ASAME	200,00	
Colloque scientifique Mare Nostrum	5 000,00	
La Barca des mestres d'Aixa		
Animal mieux être	500,00	
SCOLAIRES	3 800,00	
Collège de la Côte Vermeille (pour voyages scolaires)		
Collège - Association Sportive	300,00	
Collège - Foyer Socio Educatif		
Coopérative scolaire Ecole Pasteur	1 500,00	
Parents Elèves Ecole Maternelle Parès	1 000,00	
Parents Elèves Ecole Primaire Pasteur	1 000,00	
SOCIALES	5 710,00	2 000,00
Amicale des Donneurs de Sang	210,00	
Amicale des Sapeurs Pompiers de Port-Vendres	2 000,00	
Bien vivre à la Castellane	300,00	
AXURITS DE LA CASTELLANE		
Croix Rouge section Côte Vermeille/Albères		
Association école du chat libre	2 000,00	2 000,00
Société Nationale Sauvetage en Mer (SNSM)	1 200,00	
ASSOCIATIONS NON COMMUNALES	9 200,00	765,00
Centre Art Danse	400,00	515,00
APF Associations des Paralysés de France		
Els Amics du MIGUEL CALDENTY	500,00	
Les Amis de la Musique – COLLIOURE	5 000,00	
MS RACE (Madesale)	1 000,00	
Lycée BOURQUIN		250,00
DONBOSCOUS (SCOUTS SANT JORDI)		
SECOURS CATHOLIQUE EQUIPES AUDE-ROUSSILLON	300,00	
SAISON EN ROUSSILLON balade littorale budget animation		
ADMR de Collioure	500,00	
Karwan (pignon sur mer) budget animation		
Les AMIS D'ALAIN MARINARO		
ASSOCIATION ALLIANCE Occitanie Ukraine		

Proposé_2023

SOUVENIRS FRANCAIS de Perpignan (PMM)		
GAPAMAR (Patrimoine Maritime Roussillonnais)		
Vermeil Informatique		
SECOURS POPULAIRE FRANCAIS		
SUBCAM	1 000,00	
FRANCE AVC 66	300,00	
LA CHARBONNIERE	200,00	
Ligue Contre le cancer		
La Reconquesta Côte Vermeille		
TRAVELDOC		
PATRIOTIQUES	1 800,00	2 000,00
Amicale des Anciens Marins	1 000,00	2 000,00
Médailleurs Militaires	200,00	
Souvenir Français	300,00	
Union Nationale des Combattants	300,00	
TOTAL de l'article 6574	100 310,00	19 355,00
TOTAL 2022	119 665,00	

Accusé de réception en préfecture
066-216601484-20230414-DCM22-2023-DE
Date de télétransmission : 20/04/2023
Date de réception préfecture : 20/04/2023